AR Prefecture
043-200073401-20240328-2024025-DE
Reçu le 04/04/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 025**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 18/03/2024

Membres en exercice : 43 présents : 27 Votants : 30 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 30

SÉANCE du 28 Mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Jeudi vingt-huit mars à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Lantriac.

Membres présents : Villard Serge, Palhier Emmanuel, Devidal Joel, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, , Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Mauté Annie, Bresselle Pierre, Dessalces Bonnet Laurence, Bonnet Raphaël, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Ribes Michel, Chambon Jean-Luc, Allemand Olivier, Sabatier jean-Pierre, Delmas Françis, Defay André, Sivet Martine, Veysset Marie Christine, Ferret André, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Mourlevat Marie Agnes à Ferret André, Monteil Eliane à Bresselle Pierre, Miramand Christine à Abrial Raymond.

Secrétaire de séance : Bresselle Pierre

OBJET : AIDE LEADER – Réhabilitation d'un immeuble vacant en centre-bourg pour la création d'un café librairie et de bureaux pour associations issues de l'Économie Sociale et Solidaire

Le Président expose :

La SCIC « Le 59 » a été créée en octobre 2023 en vue de réhabiliter un immeuble ancien en centre-bourg du Monastier-sur-Gazeille. Ce bâtiment vacant est idéalement situé, à proximité du pôle administratif et dans la rue commerçante traversante du bourg.

Lors de l'étude de revitalisation du centre-bourg mené en 2020 par la municipalité, ce bâtiment avait été repéré comme ayant un potentiel rôle à jouer dans la revitalisation du bourg. Fort de ce constat, la SCIC « Le 59 » s'est constituée autour de 7 acteurs locaux :

- L'Atelier des possibles, association de développement local en charge de la coordination du projet et de l'animation territoriale
- La municipalité du Monastier-sur-Gazeille qui a acheté le bâtiment du 59 et qui conclura un bail emphytéotique avec la SCIC
- Le bureau d'études en sobriété des bâtiments Qui plus Est (qui sera mobilisé sur la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation du bâtiment)
- La coopérative Énergies Renouvelables et Environnement en Haute-Loire - ERE43 (mobilisée sur le chauffage du bâtiment et son potentiel en production d'énergies renouvelables)
- Delphine Tournayre, qui porte un projet de création d'une librairie-café au Monastier-sur-Gazeille
- Flora Fontvieille, entrepreneure dans le domaine de la culture et du spectacle vivant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20240328-2024025-DE
Reçu le 04/04/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Le projet consiste à investir un bâtiment vétuste au cœur du bourg du Monastier (au 59 rue St-Pierre) pour en faire un lieu de vie et y installer des activités économiques et sociales en leur proposant des locaux agréables et des loyers modérés. Ce projet s'adresse à la fois à des porteurs de projet (entreprises, associations etc.) qui agissent déjà sur le territoire, mais aussi à la création de nouvelles activités (comme une librairie-café).

Le plan de financement est le suivant :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DU PROJET	**Description**		**Montant HT**
	Maçonnerie – Charpente		59 736.20 €
	Menuiseries		23 741.60 €
	Chape fluide		2 160.00 €
	Planchers		2 861.05 €
	Traitement charpente		3 787.00 €
	Façades		5 650.00 €
	Isolation des combles		2 738.63 €
	TOTAL		**100 674.48 €**
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		***100 674.48 €***
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	**Financeur**	**Montant**	**Etat d'avancement**
	LEADER Haute-Loire	**40 000.00 €**	**Subvention sollicitée**
	CC Mézenc-Loire-Meygal	10 000.00 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	**50 000.00 €**	**50 %**
	Autofinancement	50 674.48 €	50 %
	TOTAL Financement	**100 674.48 €**	**100 %**

Il appartient au conseil communautaire de se prononcer sur l'aide demandée à la communauté de communes à savoir 10 000 € permettant de mobiliser les fonds leader.

Après discussion et à l'unanimité, le conseil communautaire :

DÉCIDE l'attribution d'une subvention de 10 000 € à la SCIC « le 59 ».

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme